

## Conseil Municipal du 11 octobre 2024 Synthèses et Informations

Absents excusés : Catherine Frossard et Lionel Perrin

¤ ¤ ¤

### DELIBERATIONS

¤ ¤ ¤



#### Etat d'assiette et destination des coupes 2025 :

Stéphan Paillard présente le bilan financier 2024 : + 94 449 € avec un taux de ré-investissement de 10%.

Dépenses : 86 426 €

Recettes : 180 875 €

Lots invendus : 59 500 €

Le Conseil Municipal valide l'état d'assiette des coupes pour 2025 et prévoit la vente de 1777 m<sup>3</sup> pour l'année 2025.



#### Prix des lots d'affouage pour les bois de Fuesse :

Le bois est stocké le long du bief à Fuesse a été partagé en lots de 12 stères et proposé aux personnes âgées de la commune car faciles d'accès. Le stère sera vendu 23€ car il faut compter 17€/m<sup>3</sup> pour le façonnage et débardage et 6€ pour la valeur du bois sur pied.

Les lots sont attribués aux personnes suivantes : Michel Frossard, Paulette Bataille, Nicole Frossard, Guy Arguedas et Christian Frossard.

¤ ¤ ¤

### DIVERS

¤ ¤ ¤

#### • Problème de réduction de largeur du chemin à Fuesse par les Dodane

Le Maire informe le conseil municipal du mail de Mr Jeambrun Georges qui conteste l'arasement du talus du chemin qui descend au moulin de Fuesse. Plusieurs conseillers municipaux se sont rendus sur place. Les propriétaires, Mr et Mme Ligier Jean-Pierre, souhaitent garder les abords de chemin tels qu'ils ont été modifiés.

Mr Jeambrun souhaite également que la commune prenne l'initiative du rebornage de la limite suivant le plan cadastral où figurent les 4 bornes implantées lors du remembrement. Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à la requête de Mr Jeambrun.

#### • Problème de fuite d'eau à Fuesse

Le Maire fait part au conseil d'un souci de fuite d'eau sur la conduite qui alimente les dix abonnés "à la source dite de Fuesse". On note en plusieurs endroits, des flaques d'eau consécutives à des fuites. Le chemin est actuellement très utilisé par les forestiers et les agriculteurs. Le Conseil décide de demander à Mr Nicolas Terrettaz de remédier à cette fuite.

- **Destruction du chemin cadastré à Fuesse par Mme Monnot**

Le Maire informe le conseil municipal de la destruction, par Mme Monnot, du chemin d'exploitation à Fuesse qui dessert plusieurs parcelles de bois et le pâturage appartenant à Mr Pierre Terrettaz. Mme Monnot a sollicité l'entreprise TPAD de Charquemont pour enlever les pierres afin de se faire un chemin sur sa propriété. La gendarmerie est venue constater la destruction et une plainte a été déposée à la gendarmerie par les propriétaires concernés et la commune contre l'entreprise qui a réalisé les travaux et contre Mme Monnot.

Quant à la demande de Mme Monnot relative à la réparation du chemin abîmé par la scierie Monnet Sève lors de l'évacuation par camion des grumes, la scierie s'est engagée à remettre en état le chemin en cas de dégâts.

L'adjudant-chef de la gendarmerie de Maiche suit le dossier de très près et poursuit ses investigations quant aux délimitations du chemin et des terrains de la famille MONNOT afin d'apporter des éléments factuels et actuels qui remonteront au Procureur de la République afin qu'il puisse apporter une réponse pénale justifiée et juste.

- **Interdiction de débardage demandé par Mme Monnot dans la parcelle ZE 31 :**

Le conseil décide d'accorder un droit de passage à l'entreprise Dubail pour débarder les grumes étant donné que la parcelle ZE 31 appartient à la commune et qu'aucun contrat d'exploitation n'est signé avec Mme Monnot.

INFO

- **Après-midis récréatives pour les retraités :**

Elles ont repris depuis le 10 octobre à la salle des fêtes, tous les jeudis à 14h, sauf pendant les vacances scolaires.

- **Inscription affouage :**

Les personnes qui ont déjà bénéficié d'un lot, au printemps et cet automne, ne peuvent pas en bénéficier à nouveau.

Pour les autres personnes intéressées, elles doivent s'inscrire en mairie pour le 20 novembre

- **11 novembre :**

Une commémoration aura lieu **le lundi 11 novembre 2024 à 10 h 30** au Monument aux Morts. Les habitants de la commune sont invités à se joindre à cet hommage aux morts pour notre patrie. Un vin d'honneur sera servi à la Mairie après la cérémonie.

- **Fermeture du secrétariat :**

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 18 au 27 octobre 2024 pour congés.